

Conseil des Communautés Marocaines résidants à l'Étranger (CCME) Les instances de travail mises en place

Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) a réuni fin juillet à Rabat, les six groupes de travail créés lors de sa première session plénière tenue en juin dernier. Selon un communiqué du CCME, les différents groupes de travail se sont attelés à délimiter le champ de leurs missions, à préciser la méthodologie du travail propre à chaque groupe et à inscrire leurs contributions dans le plan d'activité général 2008-2009. Les réunions des groupes de travail se sont tenues en présence de Driss El Yazami et Abdellah Boussouf, respectivement président et secrétaire général du CCME. Six groupes de travail thématiques composés des membres

délibérants et de membres observateurs ont été constitués en vertu du dahir portant création du CCME et de son règlement intérieur et ce lors de la première assemblée plénière qui s'était tenue les 6 et 7 juin dernier. Ces groupes ont confirmé Abdallah Redouane (Italie) et Mohamed Kharchich (Espagne) respectivement président et rapporteur du groupe « cultes et éducation religieuses » et rapporteur du même groupe. Younès Ajarraï (France) a été confirmé président du groupe « cultures, éducation et identités » et M'Hamed El Ouafassi (Espagne) rapporteur. Abdelhamid El Jamri (France) a été confirmé président du groupe « administration, droit des usagers et politiques publiques » et

Mohamed Haïdour (Espagne), rapporteur. S'agissant du groupe « approche genre et nouvelles générations », Amina Ennceiri (France) a été confirmée présidente et Mina Rhouch (Espagne), rapporteur. Faouzi Lakhdar Ghazal (France) et Daniel Amar (Canada) ont été confirmés respectivement en tant que président et rapporteur du groupe « compétences scientifiques, techniques et économiques » et Mohammed Chaïb (Espagne) en tant que président du groupe « citoyenneté et participation politique » et Abdou Menebhi (Pays-Bas), rapporteur. Lors de la première session plénière qui avait eu lieu les 6 et 7 juin dernier à Rabat, les travaux avaient été con-

sacrés à l'examen et à l'adoption du programme d'action du Conseil au titre de l'exercice 2008-2009, à la discussion des projets de règlement intérieur et de budget 2008 ainsi qu'à la signature de conventions avec plusieurs institutions académiques et culturelles. Rapports annuels La préparation des avis à soumettre à sa majesté le Roi Mohammed VI ne constitue pas la seule mission du Conseil. Celui-ci a également pour prérogative d'élaborer des travaux de prospective et publier des rapports annuels sur la situation des Marocains résidant à l'étranger. Et cela, en veillant à ne pas empiéter sur les prérogatives des autres acteurs intervenant dans le

domaine, le ministre délégué chargé de la communauté marocaine à l'étranger et la Fondation Hassan II, en l'occurrence. Le CCME, institué en décembre dernier auprès de SM le Roi Mohammed VI, est appelé, en tant que force de proposition, à émettre des avis et des recommandations sur les projets de textes législatifs et réglementaires sur l'émigration et les orientations des politiques publiques, ainsi que sur les mesures visant à garantir leurs droits et renforcer leur contribution au développement humain national, régional et local. Source : Aujourd'hui le Maroc - Leïla Zerrou

Lettre

Face à l'échec migratoire

Par Serge Genest (Québec)*
«Quelle tristesse que de lire, dans Le Devoir du 14 août, sous un pseudonyme, le récit de l'échec migratoire d'un Marocain diplômé. Quels motifs expliquent que cette personne ait persisté à demeurer au Québec, pour elle une terre d'accueil inhospitalière à maints égards? Pourquoi ne pas avoir fait le pari du retour dans la mère patrie dès les premiers signaux de blocage d'aspirations légitimes, en tablant justement sur le réseau d'amis restés au pays ou encore sur l'expérience du frère rentré au Maroc après des études à l'étranger? On ne peut évidemment pas recomposer le passé. Cependant, l'amertume ne peut guère aider à affronter le présent, encore moins l'avenir. Blâmer le manque d'ouverture de la société québécoise n'y changera rien. Cela ne fera en fait qu'accroître la frustration de part et d'autre.»

* In *Le Devoir*; édition du 19 août 2008

Choisissez votre DEC!

- Mode**
 - Design de mode
 - Gestion de la production du vêtement
 - Commercialisation de la mode
- Gestion**
 - Gestion de commerces
 - Comptabilité et gestion
 - Logistique du transport
- Informatique**
 - Informatique de gestion
 - Gestion de réseaux
- Sciences humaines**
 - Profil vision monde
 - Profil gestion internationale
- Techniques d'éducation à l'enfance**
- Hôtellerie et restauration**
 - Gestion hôtelière
 - Gestion d'un établissement de restauration
- Techniques d'éducation spécialisée**
- Conseil en assurances et en services financiers**
- Tourisme**

Inscrivez-vous maintenant!

Cours de jour ou du soir, en français ou en anglais.

Le Centre de formation des adultes offre également une gamme de formations intensives subventionnées (AEC), de jour ou du soir, dans les domaines mentionnés.

COLLÈGE LASALLE

514 939-2006
1-800-363-3541
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3H 2T2
www.collegelasalle.com

Atwater
Guy